



Programme de bourses de
recherche de l'UEFA
Edition 2014

Déclaration envers l'UEFA

Déclaration envers l'UEFA

Avant de commencer leur projet de recherche, les chercheurs auxquels l'UEFA a octroyé une bourse doivent signer la déclaration suivante et se conformer aux obligations ci-dessous.

La présente déclaration est faite à l'**Union des associations européennes de football (UEFA), route de Genève 46, 1260 Nyon, Suisse,**

par [**Nom et adresse**] (le chercheur soussigné)

comme suit:

Confidentialité

Je soussigné _____ accepte que l'accès à la documentation confidentielle me soit accordé par l'UEFA à sa seule et exclusive discrétion.

Je respecterai le caractère confidentiel de toute information communiquée (par écrit, oralement ou de toute autre manière, directement ou indirectement, avant ou après la date de signature de la présente déclaration) par l'UEFA et ses sociétés affiliées (ci-après «information confidentielle»). Je ferai preuve de la diligence requise et prendrai les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des informations. Je n'utiliserai, ne copierai, ne remanierai, ne modifierai, ne transférerai ni ne communiquerai aucune information confidentielle. Aucun droit de licence ne m'est accordé en relation avec les informations confidentielles.

Dans les trois jours suivant la réception d'une demande écrite de l'UEFA, (i) je restituerai à l'UEFA toutes les informations confidentielles ainsi que toute partie de document ou autre matériel en ma possession, ma garde ou mon contrôle qui constitue ou contient des informations confidentielles de l'UEFA ou une partie de telles informations; et (ii) je prendrai les mesures raisonnables pour supprimer toute information confidentielle (et toute copie éventuelle) de tout ordinateur, logiciel de traitement de texte ou autre support contenant des informations confidentielles.

Je reconnais et j'accepte que la présente déclaration n'oblige pas l'UEFA à révéler des informations confidentielles ni à négocier ou conclure toute autre forme de déclaration ou de relation à l'avenir.

Protection des données

Je m'engage à respecter les instructions émises par l'UEFA en matière de protection des données.

Je m'engage en particulier à ne pas porter à l'attention de tiers ni à transmettre à des tiers toutes données sur des membres et/ou des partenaires de l'UEFA (associations, clubs, joueurs, officiels, sponsors, etc.) ni toutes autres données identifiables concernant les activités de l'UEFA qui ne sont pas accessibles au public.

Les données ainsi que les informations confidentielles se réfèrent notamment aux informations liées à des contrats, aux droits TV, à la désignation des arbitres, aux cas disciplinaires, aux amendes ainsi qu'à la situation financière de l'UEFA et aux objectifs liés à sa politique.

Droits de propriété intellectuelle

Je reconnais et j'accepte que l'UEFA dispose d'une licence gratuite, illimitée, non exclusive et non transférable sur tous les droits de propriété intellectuelle créés, développés et/ou exploités au cours de mes recherches, y compris les droits portant sur le matériel de recherche, et que ces droits de propriété intellectuelle ne portent et ne porteront atteinte aux droits d'aucun tiers. Si nécessaire, j'accorde par la présente à l'UEFA ce droit de licence sur toute propriété intellectuelle issue de ma recherche et du rapport final.

Je libérerai, protégerai et défendrai l'UEFA contre toute plainte et/ou action en responsabilité, dommage, frais et dépens (y compris les frais d'avocat) découlant de ou se rapportant à toute plainte contre l'UEFA portant sur la violation prétendue de tout brevet, marque déposée, droit d'auteur ou autre droit d'un tiers résultant de ou se rapportant à ma recherche.

Restriction de publication et de présentation publique

Si tout ou partie du rapport final est utilisé(e) comme faisant partie de ma thèse de doctorat, rien dans la présente déclaration ne m'empêche de remettre ma thèse de doctorat aux examinateurs pour évaluation, la seule restriction étant que l'UEFA peut demander que ma thèse de doctorat soit soumise aux examinateurs à titre confidentiel.

Avant toute publication et/ou présentation publique, y compris une publication et/ou présentation publique découlant de ma thèse de doctorat utilisant tout ou partie du rapport final, tout autre auteur souhaitant publier ou communiquer des informations et moi-même devons transmettre tous les détails de la publication ou de la présentation proposée à l'UEFA par écrit et lui présenter une demande d'autorisation pour cette publication ou cette présentation.

Dans les trente (30) jours suivant la réception de cette demande, l'UEFA me notifiera si cette autorisation a été accordée, refusée, différée ou assortie de conditions. L'UEFA n'est pas tenue de préciser les motifs de sa décision.

L'UEFA peut à sa seule discrétion:

- accorder cette autorisation, avec ou sans conditions contraignantes;
- refuser cette autorisation;
- différer cette autorisation;
- suggérer des modifications à la publication et/ou à la présentation.

Si l'UEFA ne me notifie pas sa décision dans les trente (30) jours suivant la réception de ma demande, tout autre auteur et moi-même aurons le droit de procéder à cette publication et/ou à cette présentation.

Sauf décision contraire de l'UEFA, je mentionnerai d'une manière devant être approuvée à l'avance par l'UEFA que j'ai bénéficié d'une bourse de recherche de l'UEFA dans toute publication et/ou présentation publique liée à ma recherche soutenue financièrement par l'UEFA.

Bourse / Soutien financier

Je soussigné _____ reconnais qu'une bourse de recherche de l'UEFA m'a été accordée afin de soutenir ma recherche sur _____ et la rédaction de mon rapport final.

Le montant total net de cette bourse de recherche de l'UEFA est de EUR _____, payable en un certain nombre de versements définis conformément à l'annexe 1.

Accepter cette bourse de recherche de l'UEFA signifie que je m'engage à respecter les conditions générales de la présente déclaration, et notamment les dispositions suivantes:

Je montrerai l'exemple et m'emploierai à promouvoir l'excellence par mon travail.

Je soumettrai un rapport intermédiaire de mon travail de 20 pages environ à l'UEFA d'ici au 30 novembre 2014.

Je bouclerai ma recherche et soumettrai mon rapport final à l'UEFA d'ici au 31 mars 2015.

Mon rapport final sera conforme aux dispositions définies à l'annexe 2.

Tous les travaux seront remis à temps et respecteront les critères d'acceptabilité en matière de lisibilité et de contenu.

Si je pense, ou s'il peut raisonnablement être attendu de moi que je pense, que le rapport final pourrait ne pas être achevé dans le délai indiqué ci-dessus, je dois:

1. en informer l'UEFA et
2. fournir un nouvel échéancier précisant le délai estimé.

A réception de cette notification, l'UEFA peut:

1. accepter le nouvel échéancier ou
2. refuser le nouvel échéancier et en proposer un autre ou
3. refuser le nouvel échéancier et annuler sa bourse de recherche.

Tous les coûts liés à ma recherche, ainsi que les taxes et les autres dépenses, sont à ma charge.

Je suis responsable de procéder à tous les investissements et dépenses d'infrastructure nécessaires à la production du rapport final conformément aux normes de qualité et de professionnalisme les plus élevées requises par l'UEFA.

Ayant évalué ma situation, je suis en mesure de m'engager à terminer le rapport final. Je suis conscient de la quantité de temps et d'efforts requis.

Remboursement

Je comprends en outre que si je ne respecte pas les présentes conditions générales, je devrai rembourser la totalité du montant de la bourse de recherche de l'UEFA. Si les montants versés ne sont pas remboursés, l'UEFA pourra engager une action en justice et signaler les dettes impayées à une agence de recouvrement.

Annulation de la bourse de recherche de l'UEFA

J'accepte que l'UEFA annule sa bourse de recherche dans les dix (10) jours suivant sa notification écrite dans les cas suivants:

- la progression de ma recherche est considérée comme insatisfaisante par l'UEFA;
- je n'ai pas remis mon rapport intermédiaire à l'UEFA au 30 novembre 2014;
- j'ai interrompu ma recherche avant la production de mon rapport final;
- je n'ai pas remis mon rapport final au 31 mars 2015; et/ou
- j'ai violé certaines dispositions de la présente déclaration.

En cas d'annulation, la clause de remboursement s'applique.

Garanties et restrictions

Je garantis qu'à la date de signature de la présente déclaration, aucun conflit d'intérêts n'existe ni n'est prévisible en rapport avec l'exécution de mes obligations en vertu de la présente déclaration.

Si un conflit d'intérêts se présente au cours de ma recherche, j'en avertirai immédiatement l'UEFA.

J'effectuerai la recherche en personne.

Je ne porterai pas atteinte à la réputation ni aux droits de l'UEFA de quelque manière que ce soit au cours de ma recherche et de la rédaction du rapport final.

Je reconnais et je garantis que je n'utiliserai aucune marque, y compris les marques de service, les marques commerciales et les logos appartenant à l'UEFA. En outre, je reconnais et j'accepte que je n'aurai aucun droit à cet égard et que je ne pourrai pas m'associer de quelque manière que ce soit, directement et/ou indirectement, avec l'UEFA ou avec un de ses événements, compétitions et/ou activités.

Je n'ai pas le droit de communiquer, à des fins promotionnelles ou de publicité, le nom de l'UEFA ou de l'un de ses événements, compétitions et/ou activités, notamment dans le cadre de campagnes promotionnelles et de marketing.

Je ne prendrai aucune mesure ni ne procéderai à aucun enregistrement ou inscription concernant des droits de propriété intellectuelle, y compris les marques déposées, les logos, les brevets et les noms de domaine Internet, en relation avec l'UEFA ou avec la présente déclaration.

Je reconnais et j'accepte qu'il n'existe pas d'association, de partenariat, de contrat de travail ni de relation fiduciaire ou d'agence entre l'UEFA et moi-même, et que nous n'entendons pas donner naissance à une telle relation en exécutant la présente déclaration.

Droit applicable et for juridique

Mes obligations et mes responsabilités en vertu de la présente déclaration ne s'éteindront pas à l'expiration de celle-ci. Toute modification apportée à la présente déclaration n'est valable que sous la forme écrite et signée par l'UEFA et moi-même.

La présente déclaration est régie par le droit suisse et doit être interprétée conformément à celui-ci, indépendamment des principes juridiques choisis. Le for juridique exclusif est Nyon, Suisse.

En signant la présente déclaration, je déclare qu'elle est équitable et qu'elle a force obligatoire. Je comprends et j'accepte toutes les conditions de la présente déclaration et je mettrai tout en œuvre pour les respecter.

Nom du chercheur

Signature

Date

Annexe 1

Le montant total de la bourse de recherche de l'UEFA est de EUR_____ payable en trois versements selon le calendrier suivant:

Un tiers du montant total (EUR_____) est versé au début du projet de recherche (juin 2014) après réception de la présente déclaration signée par le bénéficiaire.

Un tiers du montant total (EUR_____) est versé à mi-parcours du projet de recherche (janvier 2015) après approbation du rapport intermédiaire par l'UEFA (à remettre d'ici au 30 novembre 2014 au plus tard).

Un tiers du montant total (EUR_____) est versé à la fin du projet de recherche (juin 2015) suite à la soumission du rapport final (à remettre d'ici au 31 mars 2015 au plus tard) et à la présentation de la recherche au siège de l'UEFA.

Annexe 2

Les dispositions minimales relatives au rapport final doivent correspondre à la proposition de recherche soumise et doivent prendre en compte les remarques émises par le jury et par l'UEFA.



UEFA
ROUTE DE GENÈVE 46
CH-1260 NYON 2
SWITZERLAND
TELEPHONE: +41 848 00 27 27
TELEFAX: +41 848 01 27 27
UEFA.com

WE CARE ABOUT FOOTBALL
